Le P'tit Saturnin

AUTOMNE 2018

L'école des explorateurs fait sa rentrée ! **P.16**

Retour sur un bel été, p.14

Des paysages de cartes postales, **p.5**

Un nouveau site web, **p.7**

Le sommaire

P3 • L'édito
P4 à 7 • Les moments forts
P8—9 • Les infos pratiques
P10-11 • Les échos du conseil
P12-13 • Les travaux
P14-15 • Clin d'œil
P16 à 18 • L'enfance—jeunesse
P19 • La culture
P20—21 • Le patrimoine & l'environnement
P22—23 • Il était une fois
P24 • L'instant poétique
P25 • La parole est à vous
P26 • C'est à venir
P27 • Les contacts utiles & l'état civil

Les permanences des élus

Le matin, de 9h à 12h

JOUR	ÉLU
Lundi	Madame Lucette PELISSON
Mardi	Madame M.T GRANDILLON
Jeudi	Madame Annick MITCHELL
Vendredi	Monsieur Claude GAUDIN
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi.	

Le comité de rédaction

Directeur de publication
Joël Papineau

Responsable de rédaction
M.T Grandillon

Rédaction—mise en page
Emily Brothier

Comité de Rédaction
Joël Papineau
M.T Grandillon
Annick Mitchell
Béatrice Ravet
Brigitte Morineaux
Baudouin Dunoyer de Segonzac
Gilles Menant-Le Ny

L'édito

Chers administrés,

Vous découvrez le nouveau visage du P'tit Saturnin, modernisé dans sa présentation et ses couleurs, j'espère qu'il vous plaira. Vous y dénicherez de nouvelles rubriques ayant un seul objectif : vous informer.

En septembre, c'est la rentrée des classes ! À Saint-Sornin, cette étape s'est déroulée dans un contexte différent des années précédentes. Depuis la loi Guizot de 1883 obligeant à la création d'une école dans chaque commune de plus de 300 habitants, l'enseignement de premier degré est le fruit d'une coproduction entre les maires et l'État. À vrai dire, la mairie y joue surtout le rôle d'exécutant tandis qu'il revient au ministère de l'Éducation Nationale de définir la stratégie globale. Celle-ci n'est pas un long fleuve tranquille… L'Éducation Nationale a pour particularité de produire davantage encore de réformes que de ministres ! La dernière, celle des rythmes scolaires, est d'ailleurs en train d'agoniser lentement.

Notre petite commune n'échappe pas à la règle après le retrait des communes de La Gripperie et de Nieulle-sur-Seudre de notre regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Nous nous sommes retrouvés devant le fait accompli avec le refus de l'Éducation Nationale de maintenir une classe unique à Saint-Sornin, préférant un pôle unique à Nieulle-sur-Seudre.

Nous avons donc été obligés de trouver une solution alternative pour maintenir une mission éducative dans notre charmante cité. Nous sommes heureux d'accueillir l'École des Explorateurs de Saint-Sornin et souhaitons bon vent aux éducatrices Marie-Laure et Christine, qui voient leur effectif s'accroître avec des demandes de logements, qui sont de bonne augure pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Pour information, le dernier recensement 2018 porte la population de notre commune à 398 habitants, dont deux logements non enquêtés qui fixeraient les chiffres à 404 habitants.

Je vous laisse découvrir votre magazine d'informations municipales de l'automne 2018.
Bonne lecture à tous,

Amitiés Républicaines,
Joël Papineau

Saint-Sornin souhaite la bienvenue à tous ses nouveaux habitants !

Des baguettes à toute heure !

Un distributeur automatique de pain est installé devant l'école depuis début septembre.
Le boulanger Sébastien Geffre de Sainte-Gemme, et la commune vous proposent désormais d'avoir accès à du pain tous les jours, 24h/24.

Lorsque la boulangerie vient à vous…
Plus besoin de se déplacer pour aller chercher une baguette fraîche ! Grâce à ce nouveau distributeur automatique, c'est le pain qui vient à vous.
Le principe est simple : ce distributeur met à disposition des baguettes traditionnelles au tarif unique de 1 € l'unité. Lorsque la machine est vide, le boulanger reçoit directement une alerte par le biais d'une application, et peut ainsi gérer les flux en temps réel : cette technologie de pointe permet de proposer aux habitants des produits de qualité à tout moment.

À noter : ce distributeur n'accepte pas les cartes bancaires. Le règlement s'effectue uniquement avec toutes pièces de 5 cts à 2 €, et l'appareil rend la monnaie.

Les panneaux s'offrent un nouveau look

Les panneaux de signalétique désuets ont été remplacés cet été.
Abîmés par les aléas du temps, certains panneaux de la commune avaient besoin d'un renouveau.

C'est l'entreprise Girod de Saintes qui a été missionnée pour refaire ces panneaux.
Laurent, agent de service technique, l'explique : « *Après avoir confié la création de nouveaux panneaux à l'entreprise, nous avons remplacé les panneaux existants qui indiquent les campings, la salle des fêtes… Ils sont visibles à plusieurs endroits clefs, comme la rue de la Tourette, la rue de la Seigneurie ou bien encore à La Mauvinière.* »

Des paysages de cartes postales

Le panneau carte postale « Postes & Télégraphes », près de la mairie

Une dizaine de panneaux représentant « Saint-Sornin autrefois » a été installé dans le village et certains de ses hameaux.

Vous pourrez ainsi flâner à la découverte de ces nouvelles installations, qui marquent un temps fort de l'été 2018.

Un projet d'art et d'histoire

Le projet, mené par la Commission Communication, vise à créer un dynamisme entre le Saint-Sornin d'hier et le village d'aujourd'hui.

Les habitants de la commune ont apporté des cartes postales ayant pour thématique photographique la commune au siècle passé. Ces dernières ont été sélectionnées puis imprimées par L'Imprimerie du Large à Bourcefranc-Le Chapus. Les agrandissements ont ensuite été fixés à des poteaux de bois.

Pour découvrir ces cartes grandeur nature...

Les cartes postales sont placées à des endroits stratégiques, qui permettent d'observer tout en perspective l'évolution des lieux (rues, commerces, petit patrimoine...). Au détour d'une rue, laissez-vous surprendre par ces installations d'art, placées notamment près de l'église, du café ou de l'école...

On l'a dit : il se pourrait que de nouvelles cartes voient le jour l'année prochaine...

À la recherche de l'histoire perdue : le café de Saint-Nadeau

Il y a des trésors que l'on découvre par hasard, cachés par le temps qui passe. Le 25 septembre, un habitant de Saint-Nadeau a trouvé des inscriptions « Café, épicerie » gravés sur le mur de sa maison. L'enseigne, visiblement peinte il y a fort longtemps, est restée camouflée durant des années par des couches de peinture. En grattant son mur pour faire des travaux, le propriétaire Monsieur Fimbeaut s'est laissé surprendre par ces inscriptions.

Une enquête authentique

Afin d'obtenir plus d'informations sur ce mystérieux café, l'équipe communication a fait appel aux anciens de la commune en allant toquer à leur porte. France Ravet, tout d'abord, nous confie qu'elle est « *arrivée à Saint-Sornin en 1951* », et que le « *café a probablement disparu 1 ou 2 ans après.* »
C'est finalement Michel Baril qui a pu fournir de plus amples renseignements sur ce commerce d'autrefois.

Limonades et « souvenirs d'ici »

Monsieur Baril commence à raconter l'histoire du café-épicerie en témoignant : « *le bistrot de Saint-Nadeau, c'était formidable !* ». Il explique alors qu'à l'époque, c'était la maison Dorie qui le tenait, et que la propriétaire « *payait volontiers des limonades car elle était heureuse de recevoir des enfants* ». Le commerce a visiblement fermé après plusieurs successions (familles Mercier et Mounier, entre autres), mais cette découverte sous la peinture a permis de ranimer ce que Michel Baril nomme « *jolis souvenirs d'ici* ».

Le saviez-vous ? Il fut un temps où Saint-Sornin ne comptait pas moins de… 6 cafés-bistrot !

Le nouveau site internet de Saint-Sornin

La commune est heureuse de vous présenter son nouveau site internet, qui promet une navigation plus intuitive.

Depuis 2017, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et quatre de ses communes membres (Le Gua, Saint-Just-Luzac, Nieulle-sur-Seudre et Saint-Sornin) travaillaient sur le projet de refaire leurs sites internet. Grâce à un groupement de commande auprès de l'agence Vernalis, spécialisée dans la communication des collectivités, les nouveaux sites sortent progressivement et gardent une cohérence mutuelle.

Quelles sont les nouveautés ?

Outre un design plus dynamique et une navigation plus fluide, certaines nouveautés ont fait leur apparition. Parmi elles :

- une carte interactive, qui recense les points d'intérêt de la commune ;
- un agenda en ligne, pour retrouver les prochaines manifestations ;
- une rubrique « Au quotidien », qui regroupe l'essentiel des informations pour bien vivre à Saint-Sornin (démarches administratives, liste des commerces…).

Le site est adapté à tous les supports numériques : ordinateur, mais également smartphone ou tablette. Bonne navigation !

Rendez-vous sur : st-sornin.com

Tout savoir sur le prélèvement à la source

Suite à l'annonce confirmant la mise en place du prélèvement à la source à partir de 2019, la municipalité vous propose de faire un point sur ce nouveau système.

Qu'est-ce que le prélèvement dit « à la source » ?

Il s'agit d'un mode d'imposition qui permet de prélever l'impôt directement sur votre salaire. Il ne dispense pas de faire une déclaration de revenus, mais il permet de payer ses impôts sur les revenus de l'année en cours et non en fonction des revenus de l'année précédente, comme cela était jusqu'à présent le cas en France.

En cas de changement de situation fiscale, le taux d'imposition calculé en fonction de la déclaration de revenus effectuée l'année précédente sera ajusté à vos revenus actuels.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Comment gérer ses options de prélèvement ?

Vous pouvez demander que soit appliqué un taux de prélèvement individualisé, en fonction des revenus de chaque membre du foyer fiscal, plutôt qu'un taux commun.

Vous pouvez aussi demander que votre taux ne soit pas transmis à votre employeur,

Dans ce cas, un taux neutre lui sera communiqué, mais vous devrez régulariser chaque mois votre situation avec le fisc. Pour vous renseigner :

- connexion à l'espace particuliers sur impots.gouv.fr (Rubrique « Votre espace particulier », menu « Gérer mon prélèvement à la source ») ;
- appel via le numéro spécial « prélèvement à la source » au 0811.368.368 (prix d'un appel + 0.06 €/ minute).

Pour en savoir plus...

Les deux sites internet officiels suivants vous apporteront de plus amples informations sur le prélèvement à la source :

• www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source (portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics)
• www.impots.gouv.fr (site de la Direction générale des Finances publiques)

À la rencontre de vos agents municipaux

Le mot du Maire

« Vous n'êtes pas sans savoir que nous subissons des turbulences depuis avril. Le départ d'Héloïse (contrat aidé) vers une entreprise privée a nécessité un remplacement effectué par Laurent (contrat Parcours Emploi Compétences PEC - nouveau contrat aidé). Jacques, en arrêt de travail, est remplacé par Linda (CDD), tandis que Franck est toujours en arrêt maladie. De plus, le contrat de notre technicienne de surfaces Monique n'a pas été renouvelé, mais l'ancienne cantinière Nicole (titulaire) a pris ce poste suite à la fermeture de la cantine. Elle intervient également en complément pour l'entretien du village.

La mutation de Stéphanie a entraîné des difficultés pour retrouver une secrétaire de mairie polyvalente de petite structure. C'est désormais Véronique (CDD) que vous retrouverez à l'accueil, au secrétariat, à l'état civil, à l'urbanisme et à la communication. Vous rencontrerez également Marie-Cécile (PEC), qui gère nos finances publiques.

Nous voilà donc repartis sur de bonnes bases ! Nous sommes à égalité d'effectifs, avec des charges salariales identiques.

Puisque vous êtes nombreux à vous interroger sur ces nouveaux employés, nous avons décidé de vous les présenter en images. »

Véronique Devaux

Marie-Cécile Hilaire

Linda Fromentin

Nicole Duc

Laurent Gauvrit

Conseil municipal du 29 juin

COMMUNE NOUVELLE

Suite à une réunion d'information auprès des conseillers municipaux des communes qui l'ont souhaité, le 15 mai 2018, afin de leur présenter les avantages et les inconvénients de la création d'une commune nouvelle, Monsieur le Maire a proposé de se prononcer sur ce projet avec une commune voisine.
Après avoir fait un tour de table pour écouter l'opinion de chacun, le conseil municipal a décidé à 6 voix contre et 4 voix pour de s'opposer à la création d'une commune nouvelle.

PERSONNEL

• Deux des agents techniques de la commune étant en arrêt maladie et en accident de travail, M. Laurent Gauvrit a été recruté pour assurer tous les travaux d'entretien du village. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'embaucher M. Laurent Gauvrit en Contrat à Durée Déterminée afin de palier à l'absence des deux agents titulaires et à la charge importante de travail en attente de la validation d'un contrat PEC (nouveau contrat aidé) ;
• Madame Stéphanie Gaboriaud, secrétaire générale, a fait le souhait d'une mutation., fixée au 15 juillet.

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

• La date de présentation des affiches de cartes postales a été fixée au 4 juillet ;
• La Communauté de Communes du Bassin de Marennes doit avoir une aire de grand passage afin d'accueillir les gens du voyage. Le terrain mis à disposition initialement à Saint-Just-Luzac a été, cette année, labouré, le rendant inaccessible. Le tour des communes de la CdC a été fait afin de trouver une solution avant l'année 2019 ;
• Le Conseil d'école a eu lieu à La Gripperie. Mme Mitchell a précisé que la commune de Saint-Sornin n'a aucune responsabilité dans la dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). Elle a également souligné l'engagement et le professionnalisme des enseignantes de Saint-Sornin.

L'info du Conseil : Lutte contre les frelons asiatiques

L'entreprise FDGDON 17, soutenue par le Conseil Départemental de Charente-Maritime, intervient chez les professionnels et particuliers pour lutter contre cette espèce nuisible.

Contact :

Tél. : 05 46 50 26 86

Mail : fdgdon17@orange.fr

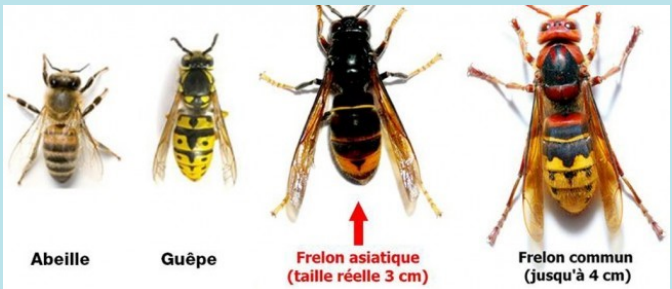

Les échos du conseil

Conseil municipal du 31 juillet

ENFANCE—JEUNESSE

La directrice de l'école Montessori a fait part au Maire de la décision d'appliquer le tarif préférentiel de 170 € (cent soixante-dix euros) aux enfants de Saint-Sornin, quelle que soit la date d'inscription. En d'autres termes, les parents d'élèves de Saint-Sornin peuvent inscrire leurs enfants lorsqu'ils le souhaitent selon les conditions financières évoquées ci-dessus et non pas seulement en septembre 2018. Ceci annule la clause de revoyure fixée précédemment.

Conseil municipal du 25 septembre

SANTÉ—SOCIAL

Le conseil municipal a validé l'offre présentée par Mutualia concernant une complémentaire santé offerte aux administrés de la commune. Il s'agit d'un accord entre la commune et Mutualia pour que les habitants souscripteurs d'un contrat individuel puissent bénéficier de conditions tarifaires intéressantes.

ÉPICERIE MULTISERVICES

Le conseil municipal a émis un avis favorable sur la proposition de Monsieur Jérôme Légeron (gérant d'un PROXI à Breuillet) pour continuer une activité de multiservices, qui ouvrira courant octobre. De nouvelles offres de services (produits venant du producteur, fromage frais à la coupe, salaison artisanale, assortiment de vins fins et supérieurs…) seront proposées, notamment le week-end (huîtres, poulet et viandes grillées à la demande). La livraison à domicile sera possible.

L'amplitude horaire sera plus importante. Les horaires fixés pour l'ouverture sont les suivants :

- Lundi—jeudi—samedi : 8h30—12h 30 et 16h—19h
- Mardi—vendredi—dimanche : 8h30—12h30
- Fermeture le mercredi.

Monsieur Légeron est déjà très impliqué dans ce projet. Il a par exemple expliqué aux élus : « *Pour qu'un commerce fonctionne, il faut créer des liens avec les clients en les fidélisant, mais aussi travailler avec la mairie et les associations participant au projet. C'est pourquoi je souhaiterais réunir autour d'une table chaque président d'association pour me présenter et savoir ce que l'on peut faire ensemble.* »

On l'a dit : retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur st-sornin.com, rubrique *Vie municipale*

Quelques coups de pinceaux pour l'église

Un protocole de restauration des peintures de l'Église Saint-Saturnin a été lancé à la fin du printemps dernier. Il permettra de redonner leur éclat aux œuvres fragilisées par le temps.

À la demande de la municipalité, l'architecte du patrimoine Nathalie Aubin a fait établir un constat sur les états de conservation des peintures par Brice Moulinier, conservateur-restaurateur.

La petite histoire de l'art

L'église d'origine romane a été transformée après la guerre de Cent Ans. C'est au cours de la grande campagne de travaux menés à partir de 1983 par Philippe Oudin, architecte en chef des Monuments Historiques, que certaines peintures sont remises au jour : leur restauration est alors confiée au restaurateur Pierre Belin qui intervient en 1988. Au cours de ces grands travaux, l'église est décaissée pour retrouver son sol initial, tandis que les vestiges archéologiques sont mis en évidence.
Monsieur Petit, maître verrier, réalise l'ensemble des vitraux et le sculpteur Dominique Kaeppelin crée l'autel.

Un plan d'investissement pluriannuel

Les opérations répétées de dégagement et de recouvrement ont grandement fragilisé les peintures et leur support. L'humidité a joué aussi un rôle dans la dégradation, puisqu'elle est accompagnée de migration de sels solubles sur toutes les parties basses des murs jusqu'à une hauteur de plus de deux mètres.
Le patrimoine, cet héritage à conserver et à transmettre, nécessite d'importants moyens. Négliger l'entretien peut conduire à l'alourdissement des charges de fonctionnement par l'accélération de la dégradation provoquant des interventions plus lourdes.
C'est pourquoi, un plan d'investissement pluriannuel sera mis en place, il permettra de lisser l'effort des différents travaux à effectués sur cet édifice.

Le saviez-vous ?

Les peintures de l'Église Saint-Saturnin sont attribuées à un certain Gaultier, dont la signature a été retrouvée sous le lion de Saint-Marc.

L'agenda

Le projet de restauration est actuellement en plein développement. Les travaux ne commenceront qu'à partir de l'année 2019. L'équipe communication vous donne donc rendez-vous dans quelques mois pour faire le point sur les travaux.

Travaux à Saint-Nadeau

Le mot du maire

« Dès notre élection, je suis entré en contact avec les services du Département (la Direction des Infrastructures de Marennes) pour lancer l'étude de la réfection de la D728 traversant notre village avec comme objectif la sécurisation du pointu la casse et le bourg de Saint-Nadeau.

À noter :

La route traversant Saint-Nadeau sera fermée à partir du 25 sept jusqu'à mi-décembre.
Seuls les riverains auront accès à leur habitation.
Le service de ramassage des ordures ménagères sera organisé.

Le rond-point du Pointu de la casse a été reporté suite au projet d'extension de la carrière. La RD 728 a été faite jusqu'à l'agglomération de Saint-Nadeau.
L'enfouissement des réseaux ayant été réalisé en 2017, les travaux peuvent donc reprendre cet automne. Ils représentent un coût total de 480 000 € TTC, avec une participation communale d'environ 55 000 €..

Un tapis d'enrobé sera fait jusqu'à Cadeuil à la fin des travaux.
J'espère qu'ainsi la vitesse sera cassée pour le bien-être des habitants de Saint-Nadeau. Le haricot côté Cadeuil sera aménagé pour qu'un lien cyclable entre les marais doux (Broue) et La Madeleine soit assuré . À cet effet, le département a acheté une bande de terrain pour créer la piste cyclable. »

ENTREE D'AGGLOMERATION en VENANT de MARENNES
AVANT TRAVAUX

ENTREE D'AGGLOMERATION en VENANT de MARENNES
APRES TRAVAUX

Information

La réunion publique du 27 septembre 2018 ayant pour sujet l'aménagement de la traverse de Saint-Nadeau a permis une présentation complète du projet.

Si vous n'avez pas pu vous rendre à cette réunion, vous pouvez demander plus d'informations en mairie.
Le plan des travaux établit par le Département de la Charente-Maritime est notamment disponible en consultation libre sur simple demande auprès du secrétariat.

La rétrospective de l'été 2018

Selon Météo France, l'été 2018 est le deuxième été le plus chaud de l'histoire de France, après celui de 2003.

Pour ce numéro du P'tit Saturnin, la commune vous propose de (re)découvrir les belles animations qui ont eu lieu durant ce radieux été 2018, résolument ancré à un ciel bleu et au bonheur de se retrouver tous ensemble.

Un juin d'ouverture estivale

La saison estivale avait déjà commencé à vibrer au mois de juin, avec de jolis instants de partage : les habitants et touristes se sont rassemblés autour de la traditionnelle marche gourmande mais également de la brocante. Le spectacle musical et théâtral autour des chansons de Brel (« J'vous ai apporté des chansons ») qui a eu lieu le 2 juin à la salle des fêtes a également séduit le public : cet hommage haut en couleurs a permis à Saint-Sornin de partir à la rencontre fictive de ce chanteur qui ensorcèle toujours autant.
La concert de L'École de Musique du Bassin de Marennes, pour la fête de la musique, a continué de faire résonner de jolis sons dans le village, afin d'ouvrir officiellement cette belle saison qu'est l'été.

Un juillet sur la place

L'évènement fort du mois de juillet est incontestablement l'inauguration de la place Saint-Saturnin, le 22 juillet, en présence de certains élus du territoire et du député Didier Quentin.
Les festivités, animée par l'association Brouage en Costume Passion, se sont poursuivies autour du pique-nique du Cardinal.

Un août nocturne

Le 22 août, le spectacle de cirque aérien « Comme un vertige » (compagnie Avis de Tempête) a posé ses valises à Broue. Durant 45 minutes, ce spectacle chorégraphique sur une mystérieuse structure de fer a fait vibrer la tour médiévale et a captivé le public.
Toujours dans une ambiance nocturne pleine de charme, la Nuit de la chauve-souris du 31 août a permis au public d'assister à une projection sur la vie du seul mammifère volant d'Europe. Elle a été suivie d'une balade éducative qui a rassemblé environ 80 personnes., qui ont pu profiter par la suite d'un petit rafraîchissement offert par la municipalité de Saint-Sornin.

Un septembre autour du patrimoine

Enfin, pour conclure cet été, les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées à Broue le week-end du 15 et 16 septembre. Le site a accueilli un éventail d'animations et de pôles d'activités, pour le plaisir des plus petits... et des plus grands !

Toute l'équipe de la municipalité vous donne rendez-vous l'été prochain, pour de nouvelles animations en plein air, où il fait bon vivre.

Clin d'oeil

L'inauguration de la Place Saint-Saturnin

La fête de la musique

Le pique-nique du Cardinal

Le spectacle « Comme un vertige »

Les Journées Européennes du Patrimoine

L'École des Explorateurs fait sa rentrée

La toute première rentrée scolaire de l'École des Explorateurs, basée sur les pédagogies Montessori et Freinet, a eu lieu début septembre.

Les 16 élèves inscrits ont ainsi pu découvrir cette école où l'enfant est acteur de son apprentissage. Retour sur cette rentrée scolaire qui permet à Saint-Sornin de profiter d'une structure éducative innovante.

Clap de fin pour l'école publique

Cette rentrée, c'est celle d'un renouveau, ou plutôt d'une continuité. Comme vous le savez, l'école publique a fermé ses portes en juillet 2018, suite à la dissolution du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) « *Saint-Sornin a tout fait pour faire perdurer le RPI.* », souligne Annick Mitchell« *Nous avons offert aux élèves de CE2, CM1 et CM2 des conditions idéales pour terminer leur cycle primaire et se préparer à l'entrée au collège. Nous souhaitons remercier tout le personnel de l'école et les bénévoles pour leur implication durant toutes ces années. Pour avoir assisté au départ du dernier car le vendredi 3 juillet dernier, nous pouvons témoigner de l'attachement des élèves à leur école et leurs enseignantes* » L'installation d'une école à pédagogie différenciée au sein de la commune a suscité de nombreuses interrogations. Et pourtant, cette première rentrée s'est révélée être une réussite, tant par l'engagement des éducatrices et des parents que par le sourire des enfants, qui est la plus belle récompense.

L'aboutissement d'un long travail

Marie-Laure et Christine, les deux éducatrices, se sont investies pour préparer une rentrée à la hauteur de l'espérance des familles, dans les deux classes proposées : « *Certaines familles de Saint-Sornin ont inscrit leurs enfants afin de faire vivre le village ; mais d'autres élèves viennent de plus loin, afin de profiter de la pédagogie différenciée. Les enfants qui viennent d'un système scolaire traditionnel (école publique) se sont adaptés sans difficultés.* ».

Un développement actif

Afin de renforcer l'École des Explorateurs, certains projets sont déjà en cours.

Une personne recrutée par le biais d'un service civique intégrera prochainement l'école, et permettra l'animation d'ateliers mis en accord avec la programmation.

De plus, une maman orthophoniste bénévole

Regard sur...

Les pédagogies Montessori & Freinet

Passer par le concret pour parvenir à l'abstrait : telle est la méthode d'apprentissage valorisée par les pédagogies Montessori et Freinet.

Marie-Laure l'explique : « *En tant qu'accompagnatrices, nous sommes là pour apporter des notions aux enfants, tout en veillant à leur autonomie. Des périodes thématiques sont proposées tout au long de l'année, notamment sur des sujets comme le vivre-ensemble, les repères temporels ou les émotions.* »

Le programme scolaire suit celui de l'Éducation nationale, et du cycle commun des connaissances ; néanmoins, il est annualisé et permet à chaque enfant d'apprendre selon son rythme.

Le plan de travail ne contient pas de notes et se base sur un diptyque entre une auto-évaluation venant de l'élève, qui se responsabilise, et une évaluation de l'accompagnatrice.

aidera chaque jour, en début d'après-midi, à l'apprentissage de la lecture.
Cet engagement est celui que les accompagnatrices souhaitent souligner : « *Nous sommes bien entourées pour nous lancer dans ce projet. Nous remercions d'ailleurs la mairie pour les installations. Les parents et les donateurs permettent également d'apporter une énergie positive à l'école* ».

Une séance collective

Une activité de découverte par les livres

Le « cahier d'écrivain » d'inspiration Montessori

Moment de course (en anglais)

Une journée à l'École Montessori est avant tout une journée sensorielle : l'apprentissage passe par les sens, et chaque enfant découvre le programme autour de matériaux concrets (activités de transfert, utilisation de figurines, livres...). De plus, il est important pour les accompagnatrices de distribuer du bien-être. Christine cite par exemple: « *Le midi, lorsqu'il fait beau, nous emmenons les enfants pique-niquer sur la place Saint-Saturnin. Cela peut sembler être un détail et pourtant il s'agit pour eux d'un grand moment de bonheur. Les plus grands aident les petits à se servir à manger, l'ambiance est très conviviale* ».

La municipalité souhaite à tous les élèves une très belle année scolaire 2018—2019, remplie de découvertes.

Le jeudi, c'est la journée des plus petits !

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) propose des animations destinées aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent.

Afin de permettre aux enfants de profiter pleinement des activités, un nouveau rythme hebdomadaire a été fixé, et remplace l'ancien planning qui fixait ces ateliers une fois tous les quinze jours.

Des instants de partage

Les animations ont lieu le jeudi matin de 10h à 11h30 dans la Salle des Fêtes, au 10 rue de la Seigneurie. Les assistantes maternelles pourront y retrouver des activités variées (jeux d'imitation, de construction, tapis d'éveil....) pour le plus grand plaisir des enfants accueillis.

Relais Petite Enfance
Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10, rue du Maréchal Foch
17 320 Marennes

Tél. 05 46 85 76 02
Mail : ram@bassin-de-marennes.com

Comment s'inscrire ?

Pour toute participation, il est important d'informer l'animatrice (de préférence par mail) en indiquant votre nom, votre commune, le(s) prénom(s) et âge(s) de(s) enfant(s) qui vous accompagnent, ainsi qu'un numéro de téléphone pour prévenir en cas de modification ou d'annulation.

Rappels : des rdv personnalisés

Le Relais Petite Enfance (RPE) accueille tous les parents domiciliés sur le Bassin de Marennes qui souhaitent élaborer un contrat avec une assistante maternelle, recevoir des informations sur les démarches à effectuer ou bien simplement être conseillés sur le mode de garde. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec le RPE afin de convenir d'un rendez-vous.

La bibliothèque se livre à vous

La bibliothèque de Saint-Sornin vous accueille le lundi et le samedi (de 10h à 12h), rue de la Tourette.

Une bibliothèque pour tous

La bibliothèque est gérée par des bénévoles et souhaite offrir une évasion culturelle pour tous .
De ce fait, l'inscription est totalement gratuite et donne accès au prêt de documents pendant la durée qui vous conviendra le mieux.

Des ouvrages variés

Les dons des lecteurs et les prêts organisés par La Médiathèque Départementale de Charente-Maritime permettent de constituer un fonds très riche : de nombreux ouvrages vous attendent : romans policiers, écrits du terroir, livres sentimentaux, documentaires...
N'hésitez pas à faire appel à l'équipe de bibliothécaires, qui se fera un plaisir de vous renseigner sur les différents documents présents sur les étagères.

Des moments en famille

Les locaux de la bibliothèque sont adaptés pour passer un joli moment en famille : le coin « Enfance » propose notamment des coussins confortables et des ouvrages spécifiquement dédiés aux plus petits. Avec ses couleurs et son choix de livres (poèmes, premiers romans...), l'espace promet de nombreuses heures de découverte.

Les derniers livres arrivés...

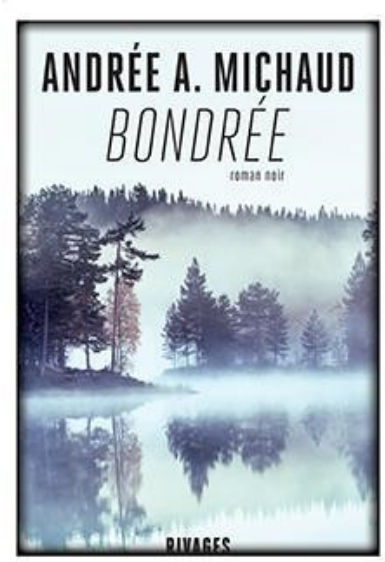

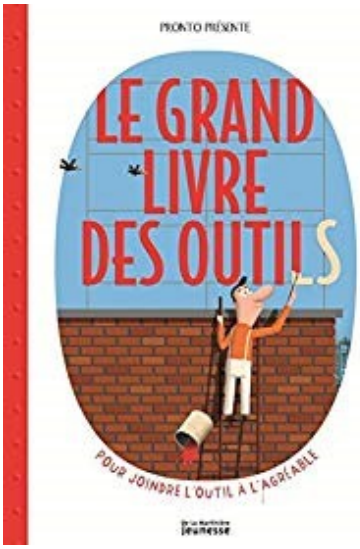

Des nouvelles a-Broue-cadabrantes !

Quelques nouvelles de ce lieu qui contribue à l'enrichissement de la commune.
Pour rappel, le site de Broue est répertorié mais non classé. La Maison de Broue est quant à elle gérée par le Syndicat Mixte de Brouage par une convention signée entre le Centre Communal d'Action Sociale et le Département de Charente-Maritime.

Le mot du Maire

« Le site de Broue est un site exceptionnel, qui offre un panorama magnifique sur les marais de Brouage. Des fouilles très fructueuses s'effectuent depuis 2015 et vont reprendre en 2019 après signature d'un nouveau plan triénal. Après plusieurs réunions constructives sur différents thèmes, nous avons décidé sous l'impulsion de la commune et la dynamique du Syndicat Mixte de Brouage, dont je remercie le Président, de créer une véritable synergie entre tous les acteurs concernés par cet endroit chargé d'Histoire. »

La création d'un Comité Technique

Les différents acteurs* se sont réunis en mai dernier et ont décidé de créer un Comité Technique afin d'établir un plan de référence de la place forte de Brouage et du site de Broue. La finalité vise à classer le site après un diagnostic complet de l'environnement au sens large du terme et une adjonction des deux territoires qui n'en sont qu'un pour créer un lien doux à vélo, à pied, de Brouage à Broue et Saint-Sornin en utilisant les chemins existants à remettre en état et à créer. Puisque le territoire est riche d'un petit patrimoine bien conservé ainsi que de fouilles reconnues au niveau national et au-delà, il est primordial de préserver tout cet ensemble témoin de l'Histoire.

**Syndicat Mixte de Brouage (Département), élus de Brouage, Saint-Sornin et conseillers départementaux, Office de Tourisme de Marennes-Oléron, lDREAL, Monuments Historiques, DRAC, lABF, Entente des Marais de Brouage (CDC du Bassin de Marennes, CARO).*

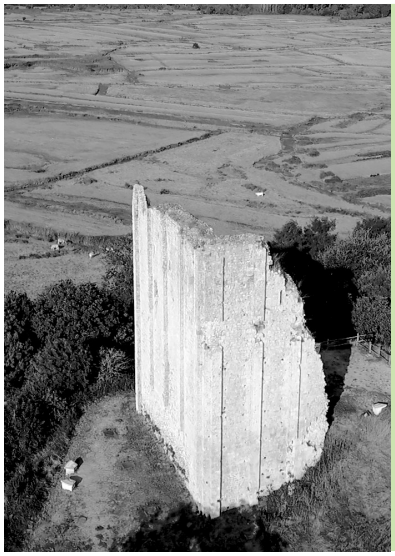

Enedis, société qui gère la gestion et l'aménagement du réseau de distribution d'électricité, enfouira les réseaux de Broue au cours de l'année 2019. Ainsi, le magnifique site de Broue verra disparaître une grande partie des fils électriques disgracieux.

Chaque habitant sera contacté pour les branchements individuels de sa propriété.
La municipalité vous prie de bien vouloir assurer le meilleur accueil aux techniciens Enedis pour que les travaux se déroulent du mieux possible.
Information pratique : le plan des travaux est disponible en mairie.

Le patrimoine & l'environnement

La parenthèse historique, par Brigitte Morineaux

Brigitte Morineaux, sainte-sorninoise passionnée d'Histoire, propose aux lecteurs du P'tit Saturnin de découvrir le patrimoine & l'environnement de la commune au gré des mots. Voici son histoire du moment.

« *Le voyageur qui pénètre sur la commune de Saint-Sornin n'a pas besoin d'être un grand observateur pour sentir une impression de ruine et d'abandon.* », écrivait l'abbé C. Gélézeau dans son livre consacré à Saint-Sornin en 1896. Il ajoutait : « *Une antique église aux nombreuses et curieuses sculptures témoignerait à elle seule d'un passé riche et prospère. La haute silhouette d'un vieux donjon tapissé d'un lierre gigantesque, derniers vestiges d'une puissance disparue, semble étendre sa protection sur le pays d'alentour.* »

Cette puissance (disparue au 19ème siècle) était essentiellement liée au sel, mieux nommé « or blanc », qui fut à l'origine de la richesse singulière dont bénéficiait Saint-Sornin au 11ème siècle, période de son apogée. Les seuls monuments que sont l'église et la tour de Broue laissent deviner la vie foisonnante qui régnait dans le village et à Broue à cette époque. Aux foires, marchés, tournois, adoubements qui envahissent l'imaginaire à l'évocation de cette période, il faut ajouter ce miracle qu'aurait fait Saint Macoult plus connu sous le nom de Saint Malo. Il aurait ressuscité un jeune homme noyé dans un puits un jour qu'il accompagnait l'évêque de Saintes dans ses tournées épiscopales.

Un miracle relaté par le bon abbé Gélézau, une vie foisonnante pendant encore quelques siècles flamboyants, mais ce feu ne dure pas et se réduit peu à peu en cendres. Le village s'éteint progressivement à partir du 16ème siècle, au point que Victor Hugo alors qu'il se promène alentour* ne décrit que des gens pâles, haves et éthiques qui hantent les lieux tels des fantômes.
Le petit miracle est pourtant que la vie de Saint-Sornin ne s'éteint pas tout à fait comme c'est hélas le cas de certains villages de France mais, au contraire, que son charme opère à tel point qu'il attire et renait. Il n'est pas rare aujourd'hui d'observer, sur la place ombragée de tilleuls, des randonneurs assis là pour un pique- nique ou même pour une simple pause. Des fêtes sont organisées et certains soirs d'été l'on a dansé sous les lampions. Quant aux vestiges de la vieille tour de Broue affaissée sous le poids de l'abandon, ils assistent aujourd'hui à nombre d'animations et de soirées très romantiques à tel point que l'on peut dire sans forfanterie que le village de Saint-Sornin fascine nombre de visiteurs.

* *N.B : Hugo apprend le décès de sa fille Léopoldine alors qu'il est en Charente-Maritime avec sa maîtresse Juliette Drouet.*

Renée & Claude Fragnaud

Saint-Sornin raconté par…
Claude Fragnaud

Pour ce nouvel épisode de « Il était une fois : Saint-Sornin raconté par les anciens », la municipalité a rencontré Claude Fragnaud et sa femme, Renée. Ancien agriculteur dans le hameau Bien-Assis, Claude a accueilli les rédacteurs les bras ouverts, dans sa maison où trônent les photos de sa famille *(« 2 enfants, 5 petits-enfants, 2 arrière-petites-filles! »)* et où la convivialité se respire à chaque instant.

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

« Je m'appelle Fragnaud Claude, ou Claude Fragnaud, c'est comme vous voulez. Je suis né ici, à Bien-Assis (Renée : « *ne lui parlez jamais de partir d'ici !* »), le 22 mars 1934. À l'époque, il n'y avait pas de maternité, je suis donc né dans la maison. Cette maison dans laquelle je vis appartenait à mon grand-père, c'est une maison qui se transmet de génération en génération, on peut dire ! »

Vous connaissez donc tout le monde à Saint-Sornin ?

« Oh oui ! Du moins, je connais tous les anciens, pas les nouveaux. Vous savez, on ne sort pas beaucoup. Mais il y a certaines personnes qu'on connait depuis toujours ! Mon voisin, qui a 6 ans de plus que moi, m'a emmené à l'école pour la première fois. »

L'école du village… Pouvez-vous nous en parler ?

« À l'époque, ma mère ne m'emmenait pas en voiture ! On allait à l'école à pied. Je passais par le sentier du bois des putes, c'était un chemin de terre. On mettait quoi… 30 minutes à y aller. Et on n'était jamais en retard, ça non ! Par contre le soir c'était autre chose, on traînait, je m'arrêtais discuter dans les écuries. J'ai toujours aimé discuter ! Et puis, en allant à l'école, on mangeait sur place. On emmenait notre pain et même notre bouteille de vin…. ».

Vous avez fait de l'agriculture le métier de votre vie. Pourquoi ?

« Les fermes. J'ai toujours aimé les fermes. Je suis né dans une ferme et je mourrai peut-être dans une ferme…

Je suis agriculteur de naissance. On peut dire que je suis polyvalent, j'avais des animaux, des céréales et même des vignes ! Mais les vaches laitières étaient l'activité principale. À l'âge de 9 ans, j'allais déjà traire les vaches avant d'aller à l'école. Aujourd'hui encore, j'aime ça. Je vais tous les jours voir mon fils, qui a repris la ferme. On peut dire que c'est lui le patron, et que je suis un domestique… mal payé ! *(rires).*

Est-ce que Saint-Sornin a changé au fil des années ?

« Je dirais que oui, et même oui à 100% ! Au niveau des habitants, et au niveau agricole : tous les petits agriculteurs ont disparu. Il y avait des vaches un peu partout, hein ! Et maintenant… il n'y en a plus. Et puis, avant, je connaissais toutes les rues par cœur, à l'époque. D'ailleurs, il n'y avait ni nom de rue, ni numéro de maison. »

Comment avez-vous rencontré votre femme ? Le village était-il propice aux rencontres ?

«On s'est rencontré le dimanche ! On avait 15 et 16 ans. Maintenant, cela fait 61 ans qu'on est officiellement ensemble par le mariage ; on s'est marié le 27 avril à Nieulle. À l'époque, on se mariait à 99% dans la commune de la mariée. Ma femme vient d'une famille d'agriculteurs. Son père discutait avec le mien dans les champs… Je peux vous le dire, jamais je n'aurais pensé qu'il deviendrait mon beau-père ! *(rires).* Et puis, je suis parti en Algérie à 22 ans. J'ai eu un accident là-bas. Quand je suis revenu, ma femme m'attendait toujours. On ne s'est jamais quittés. »

Quel est votre plus beau souvenir à Saint-Sornin ?

« Le plus beau souvenir… Le plus beau souvenir… Je dirais : l'époque des anciens ! Les périodes de battages ou même des vendanges. Pourquoi ? Au niveau entraide des anciens, oui, ils s'entraidaient beaucoup. Pendant la période des battages, on faisait la fête entre nous tous les soirs, même si on était fatigués et plein de poussière ! Et ça durait 15 jours ! On n'était pas comme les jeunes d'aujourd'hui à boire de l'eau à table. »

Avez-vous connu la guerre sur le territoire ?

« Oui. J'ai connu les Allemands à Saint-Sornin, ils mettaient leurs chevaux dans les écuries. Ils attrapaient le virage de Monsieur Robert et Monsieur Bonneau, là-bas ; on les voyait depuis l'école. C'était l'occupation. Je me souviens de l'attaque de Royan et du bruit des obus. On a évacué le village pendant l'hiver 1944 -1945 ; nous, on est allés à Pont l'Abbé. Il a fallu amener les poules, les vaches… Mon père savait ce que la guerre était. Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) logeaient dans l'écurie, on avait de bonnes relations avec eux. Trois hommes sont restés garder le village : deux voisins et mon père. »

Quels sont vos souhaits pour l'avenir de Saint-Sornin ?

« Je suis satisfait en général, vous savez à mon âge, on n'a pas de souhait en particulier ! On a toujours été de bons vivants, estimés de père en fils. D'ailleurs, j'ai entendu dire que mon nom de famille Fragnaud viendrait de « frêne très haut », avec des consonnances charentaises… On est une vieille famille d'ici. À l'époque, j'allais aider (Renée : *« t'étais un bon drôle »).* Vous savez, pendant deux ans j'ai eu des vertiges, je ne pouvais plus conduire le tracteur ! Je me suis fait opérer en 1989, et après ça allait mieux. J'ai pu revivre lorsque j'ai recommencé à travailler ! (*Renée : « c'est un dur à cuire, il a un moral du tonnerre* !). Oui, je rentre et sors de l'hôpital avec le sourire ».

La municipalité remercie Monsieur Fragnaud et son épouse pour leur temps accordé au P'tit Saturnin

L'instant poétique

L'automne voit la vie en vers

L'instant poétique est une rubrique qui vous invite à découvrir un poème ou des extraits littéraires remplissant une thématique actuelle.
Pour fêter la fin de l'été et l'arrivée de l'automne, les membres de la municipalité ont choisi de vous faire découvrir le poème « L'Automne » de Théodore de Banville.

« Sois le bienvenu, rouge Automne,
Accours dans ton riche appareil,
Embrase le coteau vermeil
Que la vigne pare et festonne.

Père, tu rempliras la tonne
Qui nous verse le doux sommeil ;
Sois le bienvenu, rouge Automne,
Accours dans ton riche appareil.

Déjà la Nymphe qui s'étonne,
Blanche de la nuque à l'orteil,
Rit aux chants ivres de soleil
Que le gai vendangeur entonne.
Sois le bienvenu, rouge Automne. »

Portrait de Théodore de Banville par Félix Nadar

En savoir + sur l'auteur

Théodore de Banville (1823—1891) est un poète, dramaturge et critique dramatique français.
Son œuvre est largement inspirée par le mouvement culturel romantique et par le Parnasse (mouvement poétique affirmant que le but de l'art est avant tout la beauté).

Surnommé « Le Poète du Bonheur », il a surtout marqué sa génération par ses *Odes funambulesques*, et Charles Baudelaire le décrira comme étant un auteur « lumineux ».

La parole est à vous

Un courrier qui a du chien

Le P'tit Saturnin vous propose désormais cette rubrique, qui laisse place à vos idées et commentaires concernant la commune.

À savoir : « La parole est à vous » est uniquement destinée à améliorer la vie quotidienne au sein de la commune. De plus, selon le nombre de courriers reçus, tous ne pourront pas être traités dans le même numéro de votre magazine municipal.

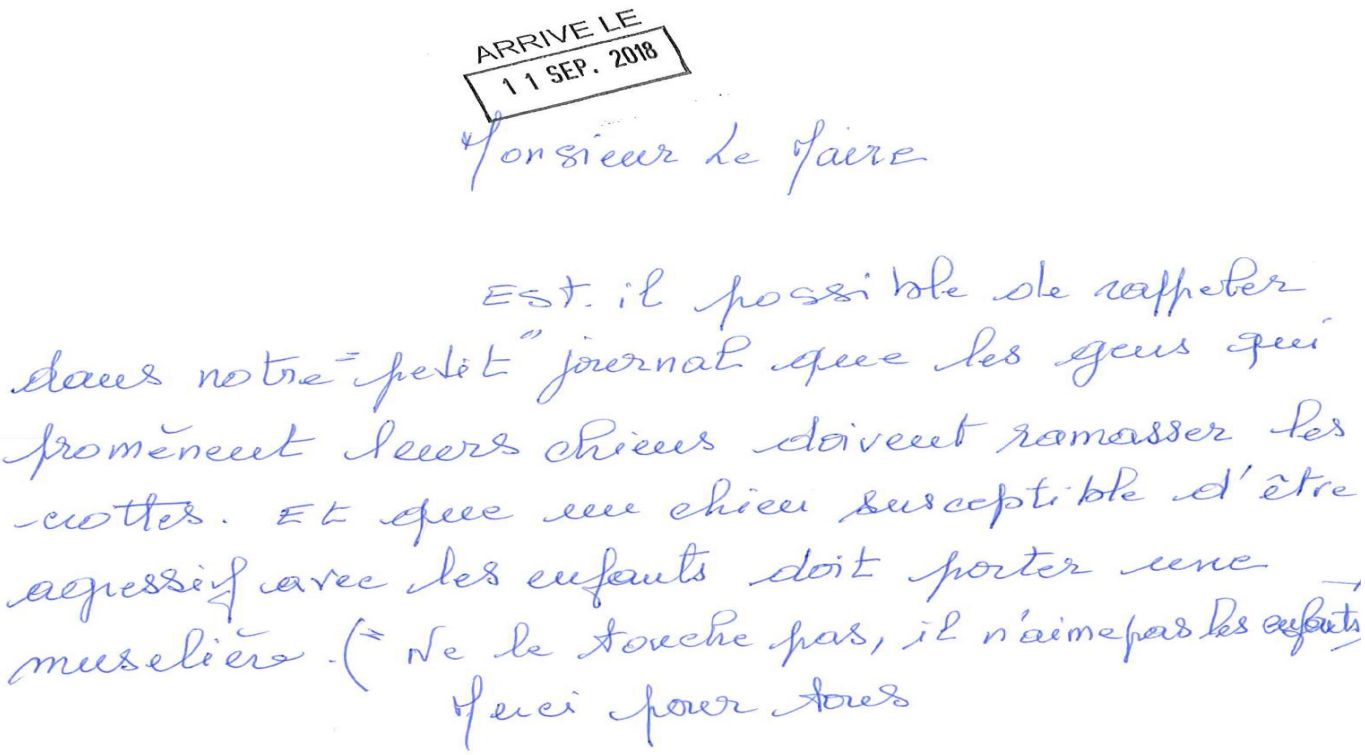

Courrier traité le 11 septembre 2018 :

« *Monsieur Le Maire,*

Est-il possible de rappeler dans notre « Petit » Journal que les gens qui promènent leurs chiens doivent ramasser les crottes ? Et qu'un chien susceptible d'être agressif avec les enfants doit porter une muselière (« Ne le touche pas, il n'aime pas les enfants »).

Merci pour tous. »

Le mot du Maire

« Rappelons que les crottes de chien dans les lieux publics sont de véritables nuisances, et qu'elles sont punies par l'article R.632-1 du nouveau Code pénal, comme nous l'avions explicité dans Le P'Tit Saturnin du mois de juillet 2017.

Les propriétaires encourent une amende. ».

Octobre rose

2ème Sourire Rose de Saint-Sornin, consacré au dépistage du cancer du sein

La mairie et l'association St-Sornin Accueille vous proposent :

Le samedi 27 octobre, dans la salle Éric Chabrerie,

- Séance de Zumba , animée par Patricia Guérin, de 18h à 20h ;
- Bal du Sourire Rose animé par Sellig Tall'Anim, à partir de 21h

Le dimanche 28 octobre,

Marche Rose de 7 kilomètres pour tous : départ de la salle des fêtes (à partir de 9h)

Tous les bénéfices de cette manifestation seront intégralement reversés à la Ligue Contre le Cancer.
Le cancer est l'affaire de tous. Les malades comptent sur nous..

Le Téléthon à Saint-Sornin

Saint-Sornin est engagé dans les dons versés à l'association AFM Téléthon, qui finance essentiellement des recherches sur les maladies génétiques neuromusculaires.
Cette année, c'est un tout nouveau programme qui vous attend, mais le principe de fonctionnement ne change pas : tous les bénéfices seront reversés à l'association.

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Samedi 8 décembre

Repas traditionnel suivi d'une soirée dansante, animée par Quinquin chanteur et Amandine, à partir de 20h.
Information : les bénévoles sont invités à se retrouver le vendredi 7 décembre à 14h pour aider à éplucher les légumes pour le repas.

Dimanche 16 décembre

- Matin : marche et randonnée vélo (départ de la place)
- Toute la journée : marché de producteurs & présentation de travaux manuels sur la place St Saturnin.

Les contacts utiles

URGENCES

• Police	17
• Gendarmerie	05 46 85 00 19
• Pompiers	18
• SAMU	15

SERVICES PUBLICS

• Trésor Public de Marennes	05 46 85 14 15
• Centre des Impôts	0820 234 252
• Préfecture	05 46 27 43 00
• Sous-Préfecture	05 46 87 08 08
• Communauté de Communes	05 46 85 98 41

AUTRES SERVICES UTILES

• CAF	0820 251 710
• Pôle Emploi	0811 550 117
• CPAM de Rochefort	0820 904 144
• Conciliateur	05 46 85 66 39

SERVICES D'AIDES MÉDICALES, SANITAIRES & SOCIALES

• Centre antipoison	05 56 96 40 80
• Enfance maltraitée	119
• Violence conjugale	0810 012 014
• Protection aux personnes âgées	0800 020 528
• Cancer info service	0810 810 821
• Drogue info service	0800 231 313
• Sida info service	0800 840 800
• Assistante sociale	05 46 85 09 87

DÉCHETTERIES

• Le Bournet	05 46 85 41 37
• La Madeleine	05 46 02 51 43

CHENIL—SPA (Saintes)

05 46 93 47 65

SAINT-SORNIN TAXI

05 46 93 33 53
06 08 92 31 86
06 80 13 71 40

Mairie

05 46 85 11 40
mairie.stsornin911@orange.fr

st-sornin.fr

État civil

Mariage

• Sylvie Venec et Philippe Guillen se sont dit « oui » le 16 juin 2018

SAINT-SORNIN. - Postes et Télégraphes
Cliché Le Guiastrennec, édit., Saujon